

**PROGRAMME POUR LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES :
38 PROJETS ACCEPTÉS**

Québec, le 7 mai 2019 – La Fondation de la faune du Québec est heureuse d'annoncer qu'elle a approuvé la réalisation de 38 projets dans le cadre de son nouveau programme d'aide financière, le [Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes](#), pour une enveloppe totale de 823 715 \$. Les projets à portée régionale sont répartis dans treize régions administratives, tandis que d'autres projets ont des impacts dans plusieurs régions à la fois. Tous ces projets sont rendus possibles grâce à une aide financière du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Pour André Martin, président-directeur général la Fondation de la faune du Québec, « le programme a connu un véritable succès. La Fondation a reçu 80 propositions de projets pour l'année financière 2018-2019, c'est beaucoup. Cela met en évidence le fait que les plantes exotiques envahissantes représentent un enjeu environnemental important et qui préoccupe un grand nombre de personnes. ».

Ce programme de la Fondation vise à réduire les menaces et les impacts des plantes exotiques envahissantes sur la biodiversité et l'intégrité des milieux naturels du Québec. « Avec ce programme, on intervient à deux niveaux. Tout d'abord, pour limiter l'introduction et la propagation des plantes exotiques envahissantes dans des sites d'intérêt écologique. Puis, pour restaurer des milieux d'intérêt faunique et floristique touchés par ces plantes afin de favoriser le retour d'habitats diversifiés et de leurs fonctions écologiques. », mentionne André Martin.

Fier du succès du *Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes*, le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette, a tenu à souligner l'importance d'une telle mobilisation des organismes privés et publics. « La lutte contre les espèces exotiques envahissantes, c'est l'affaire de toutes et de tous. Le gouvernement du Québec en fait d'ailleurs un enjeu de conservation de la biodiversité terrestre et aquatique et d'adaptation aux changements climatiques. Grâce à l'intérêt suscité par le *Programme pour la lutte contre les espèces exotiques envahissantes*, il nous apparaît clair que les organismes des différentes régions du Québec souhaitent poser des gestes concrets pour faire face à cette problématique. »

Les projets acceptés permettront de documenter et d'effectuer des interventions dans des milieux abritant les plantes exotiques envahissantes, toujours dans un contexte de protection d'habitats ayant une valeur écologique, tel que : l'alliaire officinale, le myriophylle à épi, le nerprun cathartique, le nerprun bourdaine, la renouée du Japon et le roseau commun. Le programme permet également de financer l'organisation d'un forum québécois sur les plantes exotiques envahissantes qui permettra de faciliter le partage de connaissances dans ce domaine.

Ce ne sont là que quelques exemples des initiatives soutenues dans le cadre du programme pour l'année financière 2018-2019. [Cliquer pour consulter la liste des projets approuvés.](#)

- 30 -

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

Source :

M^{me} Annie Lebel
Coordonnatrice de projets
Fondation de la faune du Québec
418 644-7926, poste 121
Annie.lebel@fondationdelafaune.qc.ca

Informations :

M^{me} Mylène Bergeron
Directrice des communications et de la collecte de fonds
Fondation de la faune du Québec
418 644-7926, poste 135
418 575-5728

mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca